

COA Cercles conteurs

PrésentEs

Nicole, Christine R, Nathalie, Alain, Céline J, Françoise B, Françoise G, Chantal, Dominique, Catherine, Julie, Anne M, Frédérique

1. Questions diverses

Dominique entame la séance par cette citation de Teilhard de Chardin :

« *Nous ne sommes pas des êtres humains vivant une expérience de lumière, nous sommes des êtres de lumière vivant une expérience humaine.* »

Céline, elle, nous offre deux devinettes :

« *De quelle couleur sont les petits pois ? (Les petits pois sont rouges !)*

« *De quelle couleur est le parapluie quand il pleut ? (Il est tout vert !)* »

Proposition pour chaque labo : on se dit une ou deux devinettes pour enrichir notre corpus.

Courrier aux députés

Action initiée par Suzy et travaillée avec le groupe de Paris, suite à l'écoute sur France Culture d'une émission avec le ministre Julien Denormandie, qui se félicitait de la mise en place de médiateurs pour aider à résoudre les problèmes de violence dans les collèges. Suzy a donc décidé d'écrire au ministre puis aux députés pour promouvoir le conte comme outil d'éducation.

La lettre est à envoyer à leur député, par toutes les personnes qui se sentent convaincues par l'utilité du conte comme outil d'éducation. Courrier à envoyer entre le 15 et la fin janvier pour un « envoi de masse ».

Deux courriers ont été élaborés, pour les parents d'une part et pour les conteurs.euses et professionnel.les de l'éducation d'autre part, ainsi qu'un mot de présentation de la démarche aux parents d'élèves à faire passer aux enseignants pour les cahiers de correspondance :

« *Madame, Monsieur, votre enfant a participé ou participe actuellement à des cercles d'enfants conteurs dans notre école. Pour soutenir la diffusion de ce type de projet dans d'autres établissements, nous avons besoin de vous. Si vous le souhaitez, merci de signer la lettre ci-jointe et*

de nous la retourner le plus rapidement possible. En effet, un envoi collectif au.à la député.e de la circonscription est prévu d'ici fin janvier.

Merci pour votre soutien. »

Nathalie envoie à chacun l'ensemble des courriers que nous avons élaborés ainsi que la marche à suivre, discutée ensemble, pour les envois.

Journées de l'APAC autour des travaux de Suzy Platiel

Les 24 et 25 février, à Paris, l'Association Professionnelle des Artistes Conteurs va organiser deux journées consacrées aux travaux de Suzy avec une table ronde. Nathalie a envie d'aller promouvoir la dynamique du « labo contes » du COA (partage de corpus, échanges de pratiques) et pas seulement le dispositif et ses atouts. À suivre...

2. Échanges d'expériences

Nous avons débattu autour des questions posées par certaines :

Frédérique : *En maternelle, les conteurs demandent-ils aux enfants s'ils veulent qu'ils reviennent la semaine suivante ?*

Chantal : Oui, à la fin, avec en plus un temps où on se remémore tout ce qu'on a écouté. Chacun dit son prénom, son moment préféré ou moins aimé.

Françoise G : Oui et en plus elle aussi donne son avis et dit si elle veut revenir.

Chantal : Discuter permet de se remémorer ce qu'on a vécu, peut se faire en début ou fin de séance.

Nath : Oui, comme cela on se rappelle, sans avoir de liste écrite, ce qu'on a comme trésor de contes dans notre musette.

Demander aux enfants s'ils veulent le retour du conteur fait partie du protocole de Suzy.

Les enfants ont le choix dans le protocole. Ils peuvent être à côté du cercle s'ils ne veulent pas participer et si une majorité dit non, on ne revient pas car la parole a un poids et des conséquences (cf Suzy).

Pouvoir dire non est important car on leur demande peu leur avis à l'école.

À noter : ce n'est jamais arrivé à personne du labo que tout le groupe dise non.

Françoise G : *La première et la deuxième séance doivent-elles être identiques ?*

Réponse collective : Oui on peut, pour le plaisir des enfants. On peut aussi apporter un conte nouveau et faire des reprises.

Ça pose problème à Françoise, surtout par rapport aux adultes car impression qu'elle est payée pour apporter de la nouveauté.

Réponse collective : le plaisir est plus grand à la deuxième écoute d'un même conte.

Françoise G : *Combien d'histoires par séance ?*

Frédérique : Elle ne compte pas en terme d'histoires mais de temps mais quand même deux voire trois contes par séance.

Frédérique : *Combien de contes pour un cycle de dix séances en maternelle et combien de fois la même ?*

Françoise G : 6 ou 7.

Nath : Pour les plus jeunes, prévoir en tout moins de contes que pour les grands et les reprendre plus souvent.

Frédérique : *Est-ce bien qu'un conteur extérieur au cercle vienne intervenir ponctuellement pour une séance ?*

Dominique : C'est une chance d'enrichir le corpus.

Nath : Ça dépend de qui vient la demande : l'enseignant ou les enfants ? Le cercle conteur offre une aventure du groupe construite sur la bienveillance et l'écoute, ce qui permet à des enfants de se lancer. L'intervention ponctuelle d'un adulte extérieur au groupe peut casser cette dynamique. Cela dépend de l'expérience qu'ont les enfants de l'ouverture du cercle à d'autres personnes.

Frédérique : Elle aussi s'interroge sur le fait de venir ponctuellement « comme un cheveu sur la soupe » ! Du coup, propose plutôt de venir pour faire un spectacle et de permettre aux enseignants de s'emparer du répertoire. Elle pourrait aussi proposer d'intervenir sur un atelier pour les adultes pour les former.

Françoise G : *Quel nombre minimum de séances à proposer ?*

Nath : 6 sauf si les enfants ont déjà l'habitude de raconter, comme par exemple à Vensat : elle n'y va que 6 fois mais la parole circule entre les classes d'âge et l'année suivante, ils racontent des contes racontés à d'autres qu'eux (fratrie...).

Frédérique : Certains racontent ce qu'ils ont entendu en spectacle et non les contes racontés en cercle.

Chantal : Dans des groupes certains racontent toujours le même conte. Dans d'autres groupes, tous veulent raconter.

Frédérique : *Sur 8 séances, tous les enfants (28 !) ne pourront pas raconter... Comment gérer la frustration ?*

Nath : Dans le cadre des ateliers en maternelle, on peut faire des mini-cercles pour permettre à des enfants de prendre la parole (ce qu'ils ne feraient pas dans le grand groupe). Par contre, intéressant de conserver des temps où on est tous ensemble en grand cercle. Magalie a constaté que c'est mieux de ne pas démarrer les cercles trop tôt dans l'année. Il vaut mieux attendre janvier qu'ils aient pris leurs marques à l'école.

Pour gérer la frustration, on peut tirer au sort un prénom ou la photo dans une boîte. Mieux accepté quand c'est la boîte qui choisit ! La fois suivante, on peut enlever les photos de ceux qui ont déjà raconté. Celui qui est pioché ne raconte que s'il le souhaite.

Chantal : En REP +, les classes de CP sont à 12/13. C'est bien comme nombre pour les cercles conteurs !

Françoise G : *Faut-il accepter les contes « hors cercle » ?*

Elle intervient auprès de CM aimant les histoires. 7 ou 8 racontent mais pas forcément des contes puisés dans le patrimoine commun. Ils vont les chercher dans des livres. Ça lui pose problème car personne ne peut les aider, à la différence des contes du cercle. Elle a noté que ces contes hors cercle ne sont jamais repris par les autres.

Nath : Justement, on leur dit que personne ne pourra les aider s'ils ne se souviennent plus et donc qu'on préfère privilégier sur ce temps-là les contes qu'on a en commun.

Par contre, une histoire pas dans le répertoire commun peut être offerte, lors d'une dernière séance, comme cadeau au groupe.

Frédérique : *Il y a aussi la question de la durée. Finir avant pose problème : il faut que ça dure 45 minutes !*

Dominique : Peut-être dire : je pars quand j'estime que ça suffit et je ferai une séance en plus.

Catherine : Les contrats ne peuvent-ils pas se définir en terme de nombre de séances plutôt qu'en terme de minutes ?

Françoise G : *Moi, le problème est que je n'arrive pas à avoir des séances de CC sans que derrière on ne me demande une valorisation, autrement dit un spectacle à la fin !*

Nath : Ça fait partie de ce qui doit se définir au départ, être posé dès le début : avec les CC, il n'y a pas de valorisation de ce type !

Chantal : Sinon c'est un atelier de création de spectacles qu'il faut proposer, c'est autre chose !

Chantal : *Pour faire connaître les cercles d'enfants conteurs, est-il possible d'y inviter les parents ?*

Céline : Oui, en demandant aux enfants s'ils sont d'accord car la présence de certains parents peut changer des choses pour eux, surtout pour ceux dont les parents sont là.

Frédérique : J'ai l'idée de faire des temps d'ateliers entre parents et enseignants pour leur donner du répertoire et faire des échanges de répertoires selon les cultures des uns et des autres.

J'ai aussi des demandes pour mettre en place des temps théoriques avec ou sans Suzy pour expliquer le protocole...

Nath : Le problème est le financement. Avec l'éducation nationale, c'est compliqué, il n'y a pas d'argent. Donc il faut que ce soit les enseignants, qui eux sont déjà payés par l'éducation nationale, qui en soient les acteurs si on veut que cela se développe et se pérennise !

Françoise B : Très contente de nous annoncer qu'enfin, elle a pu démarrer un CC dans le cadre du CADA de Bussières. Elles sont 2 pour accueillir une douzaine d'enfants âgés de 5 à 13 ans qui ne parlent pas le français. Elles font des jeux de doigts, des comptines et des contes. Ce sont les jeux de doigts qu'ils reprennent (une grande en a repris un en anglais!). Formidable de voir que, même sans parler la même langue, ça communique !

Alain : Pour lui, en revanche, son projet pour créer un CC est toujours en chantier...

3. Partage de répertoire autour de Tom Pouce

Alain, Françoise G et Françoise B : 3 versions de *Planpounit* (France)

Chantal : *Issoun Bôshi* (Japon)

+ **Julie :** la chanson *Qui a mordu la lune ?*

4. Prochain labo

Le 9 février : début du travail sur les différentes versions du conte **Barbe Bleue**.

... Et toujours chants, jeux de doigts, comptines... et **devinettes** !